



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Dossier suivi par: JOME Laurent
Tel: 247 85510
Email: laurent.jome@ms.etat.lu

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
Service central de législation
5, rue Plaetis
L- 2338 Luxembourg

Luxembourg, le 14 septembre 2020

Réf. : 833xcb655

Concerne: Question parlementaire n° 2656 du 11 août 2020 de M. le Député Gusty Graas

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse commune de Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, de Madame la Ministre de la Culture et de la soussignée à la question parlementaire n°2656 du 11 août 2020 de Monsieur le Député Gusty Graas concernant les "Insectes porteurs de maladies exotiques".

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

Paulette LENERT
Ministre de la Santé





Réponse commune de Madame la Ministre de la Santé, de Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et de Madame la Ministre de la Culture à la question parlementaire n°2656 du 11 août 2020 de Monsieur le Député Gusty Graas concernant les "Insectes porteurs de maladies exotiques".

A ce jour, aucune observation de phlébotomes n'a été documentée au Luxembourg. Selon l'European Centre for Disease Control and Prevention (ECDC), deux espèces de phlébotomes sont présentes dans la Grande Région, à savoir *Phlebotomus perniciosus* et *Phlebotomus mascittii* (<https://www.ecdc.europa.eu/en/disease-vectors/surveillance-and-disease-data/phlebotomine-maps>). Puisque le vecteur n'existe pas dans notre pays, aucun cas de transmission locale de leishmaniose n'a été documenté.

Comme la plupart des pays européens, des insectes exotiques potentiellement vecteurs de maladies e.a. tropicales font leur apparition au Luxembourg et parfois s'y implantent et y deviennent invasives. Leur arrivée est essentiellement en raison des échanges commerciaux intercontinentaux et du trafic autoroutier, aérien et ferroviaire.

Il faudra notamment citer ici les moustiques (*Culicidae*) exotiques (<https://mosquitoes.lu>). En coopération avec la direction de la Santé et le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD), le Musée national d'histoire naturelle (MNHNL) réalise le projet de recherche MosquitoLUX (2019-2021) visant à compiler et à compléter les connaissances sur les moustiques au Luxembourg. Dans un contexte de changement climatique et environnemental, ce premier atlas des moustiques devrait permettre de dresser un inventaire de la faune des *Culicidae*, en termes de biodiversité d'abord, mais aussi en termes de santé publique et de risques liés aux vecteurs. Ce dernier nécessite non seulement la collecte de données de présence ou absence, mais aussi d'abondance et de saisonnalité selon les différents environnements. Cet inventaire devrait également permettre de détecter les espèces exotiques envahissantes introduites et les changements dans les zones de distribution des espèces indigènes. En plus particulier, les moustiques suivants retiennent notre intérêt :

Aedes japonicus (Moustique-tigre japonais)

L'espèce de moustique envahissante *Aedes japonicus* (Theobald, 1901) a été signalée pour la première fois au Luxembourg le 4 juillet 2018 à Stolzembourg, dans la vallée de l'Our, à la frontière allemande. Au cours de trois missions de terrain consécutives en 2018, 106 sites ont été inspectés, dont 91 au Luxembourg, 12 en Allemagne, 2 en Belgique et 1 en France. *Aedes japonicus* a été détecté sur 16 sites, la zone colonisée étant estimée à au moins 550 km², situés à l'Est du Grand-Duché, du milieu de la vallée de l'Our au Nord à Ernster au Sud, et jusqu'à Kautenbach et Ettelbruck à l'Ouest. En considérant une vitesse de colonisation de 10-20 km / an, l'espèce pourrait coloniser l'ensemble du territoire du Grand-Duché d'ici la fin de l'année 2020. Même si l'espèce n'est pas considérée comme un vecteur important d'agents pathogènes dans son aire de répartition d'origine, on s'inquiète des menaces qu'elle pourrait faire peser sur la santé publique ainsi que sur la santé animale en tant que vecteur potentiel du virus du Nil occidental et d'autres types de virus d'encéphalite (Source: Schaffner, F. & C. Ries, 2019. First evidence and distribution of the invasive alien mosquito *Aedes japonicus* (Theobald, 1901) in Luxembourg. *Bull. Soc. Nat. luxemb.* 121: 169-183.)

Aedes albopictus (Moustique-tigre asiatique)

Aedes albopictus est présent dans tous les pays voisins du Luxembourg, sa station la plus proche de notre pays étant une aire d'autoroute près d'Arlon. Nous nous attendons à ce que l'espèce arrive prochainement au Luxembourg.



Dans le cadre d'un projet coordonné au niveau européen par l'action COST AIM (<https://www.aedescost.eu/>) auquel participe le Luxembourg, le MNHNL a installé une surveillance sur 2 aires d'autoroute au Luxembourg: l'aire de Berchem et l'aire de Capellen, dans les deux cas du côté du trafic en direction nord, car nous nous attendons à ce que le moustique-tigre asiatique entre dans le pays par le sud ou l'est. Cette surveillance consiste en 5 pièges à oeufs (ovitraps) relevés tous les 15 jours jusqu'à fin octobre. Cette surveillance permettra de gagner en expérience en vue d'une extension à moyen terme de cette surveillance à tous les points d'entrée potentiels majeurs du Luxembourg (Hub de bus internationaux à Luxembourg-ville, CFL multimodal, grandes gares, aéroport, aires d'autoroute) sous la coordination de la direction de la Santé.

Autres espèces de moustiques

A côté de ces espèces exotiques, plusieurs espèces autochtones peuvent servir de vecteur dans la transmission de maladies, comme p.ex. *Culex pipiens* (le moustique le plus répandu au Luxembourg), *Culex modestus*, *Aedes vexans* ou *Anopheles claviger*.

D'autre part, plusieurs espèces exotiques sont en route en Europe et parviendront à moyen ou long terme au Luxembourg : p.ex. *Aedes aegypti*, *Aedes atropalpus*, *Aedes koreicus*.

Outre les moustiques, d'autres insectes envahisseurs peuvent constituer des risques de santé, notamment les tiques (ordre : Ixodida), et plus particulier :

Hyalomma marginatum

Cette tique est très répandue dans la région méditerranéenne (originaire d'Asie) et tend à se propager vers le nord au XXI^e siècle. Elle est un vecteur de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo. L'espèce a probablement survécu aux derniers hivers en Allemagne. Depuis lors, les découvertes se multiplient. Une autre espèce, *Hyalomma rufipes* (originaire d'Afrique) est également présente en Allemagne et dans le sud de la France, mais n'a pas encore été détectée au Luxembourg.

Actuellement (août 2020), *Hyalomma* a été observé à trois reprises au Luxembourg : en 2018 à Dudelange (*H. marginatum*), en 2020 à Beaufort et Aspelt (*H. marginatum* et *Hyalomma* sp.). Les spécimens n'ont pas été analysés pour détecter des agents pathogènes.

Dermacentor reticulatus

Elle est vectrice de plusieurs maladies zoonotiques graves dont la maladie de Lyme (en pleine expansion dans le monde), rickettsioses, fièvre hémorragique d'Omsk ou encéphalite à tiques et d'autres maladies vectorielles, pouvant infester plus de 60 hôtes sauvages et domestiques différents connus (pour les trois stades de développement). Considérée comme très résistante (par exemple très résistante au froid et capable de survivre plusieurs mois sous l'eau), cette tique est considérée comme posant des risques éco-épidémiologiques et de santé vétérinaire et de santé publique particuliers pour l'Homme. L'espèce est connue depuis longtemps dans le sud de l'Europe, mais elle est encore nouvelle au Luxembourg. *Dermacentor* se retrouve principalement dans le sud du Luxembourg. Les agents pathogènes peuvent être transmis d'une espèce de tique indigène (par exemple *Ixodes ricinus*) à une espèce immigrée - et vice versa. Dans les travaux de Reye et al (2011), la prévalence de *I. ricinus* au Luxembourg a été étudiée. (source <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/20228110/>)



Le risque pour la santé publique de ces insectes dépend de deux conditions qui doivent exister simultanément :

1. la présence des vecteurs (espèces) : plusieurs vecteurs sont déjà présents et d'autres sont en route en Europe.

2. la présence d'une maladie pouvant être transmise par les vecteurs : pour le moment, ces maladies sont ramenées de voyages à l'étranger. Si, dans le temps, il s'agissait surtout de maladies ramenées de régions tropicales, depuis quelques temps, certaines maladies se sont implantées dans le bassin méditerranéen et sont en expansion (p.ex. Virus du Nil occidental, Dengue, Chikungunya). Ces maladies sont occasionnellement ramenées par des touristes luxembourgeois ou de passage au Luxembourg et pourraient être transmises par les vecteurs présents, quoique le risque peut être actuellement considéré comme minime. On peut cependant s'attendre à un aggravement du risque dans les prochaines années.

Les mesures de précaution à mettre en place consistent essentiellement en un système de surveillance et une sensibilisation de la population au risque éventuel.

En ce qui concerne les moustiques, nous disposons depuis 2018 d'un dépliant en 5 langues afin de sensibiliser la population : <https://mosquitoes.lu/dealing-with-mosquitoes/> (élaboré par le MNHNL, la direction de la Santé et le MECDD)